

ASSEMBLÉE NATIONALE
12 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 950

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, M. Bies, rapporteur thématique Mme Chapdelaine, rapporteure thématique et Mme Corre, rapporteure thématique

ARTICLE 27

I. – À l’alinéa 17, après la deuxième occurrence du mot :

« ressources »

insérer le mot :

« requis ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion à l’alinéa 31.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.